

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE AUTRE QUE DÉCENNALE**

Valable pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2014

COVEA RISKS – atteste que :

SARL DIDIER PIERRE ET FILS
165 B CHE DES TONNETS
LE PRIEURE
26100 JAILLANS

est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile autre que Décennale n° 116 436549

pour les activités ou missions suivantes :

- 1 1 Maçonnerie Béton armé
- 1 11 Gros œuvre (Hors entreprises spécialisées en fondations spéciales et dallages industriels)
- 1 13 Enduits (liants hydrauliques)
- 1 14 Plâtrerie – cloisons sèches – faux plafonds suspendus
- 1 15 Revêtements de murs et sols (extérieurs, intérieurs) en parements
- 1 18 Voieries et réseaux divers (dont l'usage est la desserte privative d'un bâtiment)

- 2 1 Bois
- 2 11 Charpente et ossature bois (hors activité Maison ossature Bois MOB)

- 2 2 Couverture Plomberie
- 2 21 Couverture – Zinguerie– Bardages

- 2 4 PVC
- 2 41 Menuiserie PVC

- 3 3 Isolation
- 3 31 Isolation thermique intérieure – Acoustique

- 5 1 Etanchéité
- 5 13 Cuvelage

- 7 1 Démolition
- 7 11 Démolition dans le cadre de la rénovation

- 8.1 Terrassement
- 8 11 Terrassement d'ouvrage de bâtiment

- TRAVAUX DE GENIE CIVIL**
- 11 15 Murs de soutènement
- 16 11 Ouvrages de voirie, voies piétonnes
- 18 11 Murs de clôture, réparation de bassins

Assureur : Covéa Risks

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 168 452 216 Euros • Entreprise régie par le code des Assurances • RCS NANTERRE 378716419

• N° de TVA Intracommunautaire FR 26 378 716 419 • Code APE 6612 Z

Siège social : 19 21 allées de l'Europe • 92 115 CLICHY

Contrat présenté par : NAAF Assurances S.A.

Société anonyme au capital de 160 000 000 € • R.C.S. N ORT 542 073 580 • N° de TVA Intracommunautaire FR 38 542 073 580 • Code APE 6512 Z

• Entreprise régie par le code des assurances • Siège social : Chabon 70180 Chauray

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne peut engager COVEA RISKS en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat d'assurance auquel ladite attestation se réfère.

Fait à NIORT, le 20/03/2014

L'assureur,
Par déléguation MAAF ASSURANCES

79035 NIORT CEDEX 9
Chauray
MAAF ASSURANCES S.A.
92 08 51 073 580



Assureur : Covea Risks

Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 65 452 216 Euros • Entreprise régie par le code des Assurances • RCS NANTERRÉ 3787 6419

• N° de TVA intracommunautaire FR 06 378 716 419 • Code APE 6512 Z

Siège social : 19-21 allées de l'Europe • 92110 CLICHY

Contrat présenté par : MAAF Assurances S.A.

Société anonyme au capital de 160 000 000 € • R.C.S. NIORT 542 073 580 • N° de TVA intracommunautaire FR 38 542 073 580 • Code APE 6512 Z

• Entreprise régie par le code des assurances • Siège social : Chaban - 79180 Chauray

MONTANT DES GARANTIES ET FRANCHISES (à l'indice BT01 : 880.5)

DÉSIGNATION DES GARANTIES	Montant des garanties		MONTANT DES FRANCHISES		
	Par sinistre	Par année d'assurance	%	en Euros	
en Euros					
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ENTREPRISE (article 21)					
A. Avant achèvement des ouvrages et travaux					
1. Dommages corporels et immatériels consécutifs par intoxication alimentaire	4 172 753	4 172 753	}	-	
2. Dommages corporels et immatériels consécutifs résultant du déplacement ou de l'utilisation d'un véhicule terrestre à moteur (article 25)	Illimité	-		Néant	Néant
3. Autres dommages corporels et immatériels consécutifs Dont faute inexcusable	6 000 000 (1) 3 500 000 (1)	- 3 500 000 (5)		}	
4. Dommages matériels et immatériels consécutifs dont en cas de vol	2 191 904 21 918	- -	10		Mini : 763 (3) Maxi : 3 162 (3)
dont en cas d'incendie	1 095 951	-			
5. Dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel non garanti	219 191	-			
B. Après achèvement des ouvrages et travaux (2)					
1. Dommages corporels et immatériels consécutifs	2 191 904	2 191 904			
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs dont incendie	2 191 904 1 095 951	2 191 904 1 095 951	}	10	Mini : 763 (3) Maxi : 3 162 (3)
3. Dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel non garanti	57 490	57 490			
C. Dommages matériels et immatériels consécutifs subis par les existants (article 22)	661 157	-	20	Mini : 763 (3) Maxi : 3 162 (3)	
D. Dommages matériels et immatériels consécutifs subis par les biens confiés (article 22)	330 582	-	10	Mini : 763 (3) Maxi : 3 162 (3)	
E. Dommages matériels et immatériels consécutifs subis par les avoisinants (article 23)	833 643	-	20	Mini : 763 (3) Maxi : 3 162 (3)	
F. Dommages corporels, matériels et immatériels causés par la pollution accidentelle (art. 29) dont frais de prévention	438 380 57 490	438 380 57 490	10 10	Mini : 763 (3) Maxi : 3 162 (3)	
G. Dommages résultant d'erreur d'implantation de constructions (article 32)	151 116	151 116	10	Mini : 763 (3) Maxi : 3 162 (3)	

(1) Ce montant n'est pas indexé. Il constitue également un maximum tous dommages confondus pour l'ensemble des réclamations résultant d'un même sinistre.

(2) Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs, le montant de la garantie ne pourra pas dépasser, par sinistre, celui accordé au titre des dommages corporels.

(3) Les niveaux minima et maxima de franchises sont multipliés par HUIT dans les cas visés aux articles 26 (fonctionnement des engins de chantier automoteurs loués ou empruntés) - 34 (emploi d'explosifs) - 35 (travaux de sablage ou de peinture au pistolet) - 36 (travaux par points chauds).

(5) Ce montant constitue également un maximum pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

Assureur : Cevée Risks

Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 168 452 216 Euros - Entreprise régie par le code des Assurances - RCS NANTIRRE 3787 6419

N° de TVA Intracommunautaire FR 06 378 716 419 - Code APE 6512 Z

Siège social : 19-21 allées de l'Impie - 921 0 CLICHY

Contrat présenté par : MAAF Assurances S.A.

Société anonyme au capital de 160 000 000 € - R.L.S. NIOR 542 073 580 - N° de TVA intracommunautaire FR 38 542 073 580 - Code APE 6512 Z

Entreprise régie par le code des Assurances - Siège social : Chaban - 79160 Chauvay

**ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE
POUR LES OUVRAGES SOUMIS À OBLIGATION D'ASSURANCE**

Valable pour les chantiers ouverts entre le 01/01/2014 et le 31/12/2014

COVEA RISKS atteste que :

**SARL DIDIER PIERRE ET FILS
165 B CHE DES TONNETS
LE PRIEURE
26100 JAILLANS**

- est titulaire d'un contrat d'assurance N° 116 436549 couvrant sa responsabilité civile décennale visée aux articles 1792 et 1792-2 du code civil, conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe I de l'article A.243-1 du Code des assurances.

- au titre de ce contrat, sont garanties les activités professionnelles mentionnées ci-après :

1 1 Maçonnerie Béton armé

1 11 Gros œuvre (Hors entreprises spécialisées en fondations spéciales et dallages industriels)

1 13 Enduits (liants hydrauliques)

1 14 Plâtrerie – cloisons sèches – faux plafonds suspendus

1 15 Revêtements de murs et sols (extérieurs, intérieurs) en parements

1 18 Voieries et réseaux divers (dont l'usage est la desserte privative d'un bâtiment)

2 1 Bois

2 11 Charpente et ossature bois (hors activité Maison ossature Bois MOB)

2 2 Couverture Plomberie

2 21 Couverture – Zinguerie- Bardages

2 4 PVC

2 41 Menuiserie PVC

3 3 Isolation

3 31 Isolation thermique intérieure – Acoustique

5 1 Etanchéité

5 13 Cuvelage

7 1 Démolition

7 11 Démolition dans le cadre de la rénovation

8.1 Terrassement

8 11 Terrassement d'ouvrage de bâtiment

TRAVAUX DE GENIE CIVIL

11 15 Murs de soutènement

16 11 Ouvrages de voirie, voies piétonnes

18 11 Murs de clôture, réparation de bassins

- pour des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance édictée par les articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances,

Assureur : Covea Risks

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 168 452 216 Euros • Entreprise régie par le code des Assurances • RCS NANTERRE 378718419

• N° de TVA Intracommunautaire FR 06 575 716 419 • Code APE 6512 Z

Siège social : 19-21 allées de l'Europe • 92110 CLICHY

Contrat présenté par : MAAF Assurances S.A.

Société anonyme au capital de 100 000 000 € • R.C.S. NANTERRE 542 072 580 • N° de TVA Intracommunautaire FR 35 542 072 580 • Code APE 6512 Z

• Entreprise régie par le code des assurances • Siège social : C. Laban - 79150 Champsay

- pour des interventions sur des chantiers dont le coût total prévisionnel de construction tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, ne dépasse pas quinze Millions d'euros (15M€) HT et pour autant que le coût total définitif de construction n'excède pas de 10% le coût total prévisionnel déclaré,
- pour des marchés de travaux exécutés par l'assuré au titre d'un contrat de louage d'ouvrage ou de sous-traitance dont le montant n'excède pas dix Millions d'euros (10M€) HT,
- pour des travaux de technique courante :
 - travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles acceptées par la C2P (consultables sur www.qualiteconstruction.com),
 - pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P (consultables sur www.qualiteconstruction.com)
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
 - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité,
- pour des ouvrages ou travaux ne présentant ni de caractère(s) exceptionnel(s) ni de caractère(s) inusuel(s) selon les définitions des Conventions spéciales 971.

La garantie décennale obligatoire est gérée en capitalisation et les garanties facultatives, dans la mesure où elles sont souscrites, en répartition.

Au-delà de l'une de ces limites, qui conditionnent l'application du contrat, l'assuré doit se rapprocher de son assureur.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à NIORT, le 20/03/2014

L'assureur,
Par délégation MAAF ASSURANCES

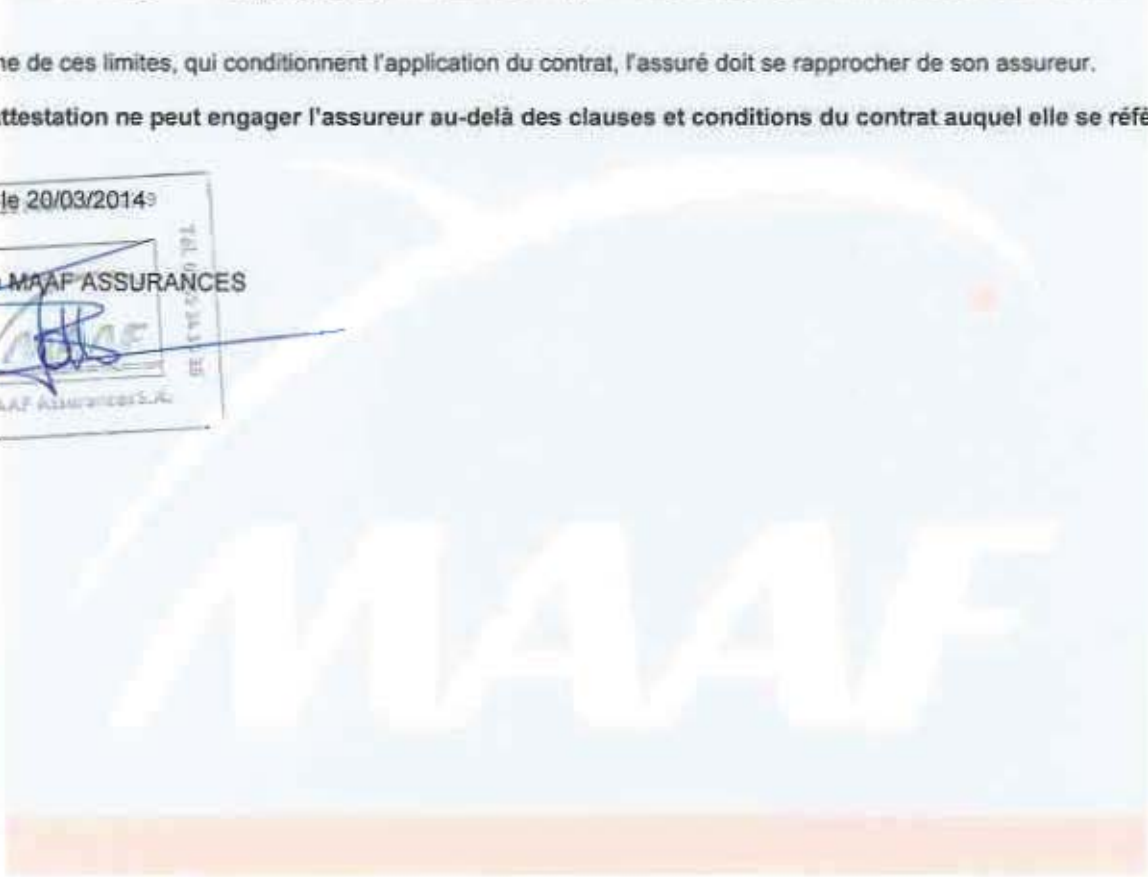


TABLEAU DES GARANTIES ET DES FRANCHISES 2014

Les montants ont pour base : l'indice BT01 (valeur 880,5)

A - Assurance de la Responsabilité Civile Décennale (Conventions Spéciales n° 971 - Titre II)

Désignation des garanties	Montant des garanties par sinistre	Franchise %	Montant des franchises par sinistre (1) (2)
A. Ouvrages soumis à obligation d'assurance (chapitre 1)			
Garantie acquise à l'assuré pour un ouvrage n'excédant pas 15 000 000 EUR TTC et/ou pour un marché de travaux n'excédant pas 10 000 000 EUR HT			
1) Garanties obligatoires et complémentaires (articles 3 et 4)			
a. responsabilité décennale pour travaux de construction	10 599 755 EUR	20 %	mini. 2 156 EUR maxi. 21 559 EUR
b. responsabilité de sous-traitant en cas de dommages de nature décennale (y compris les frais de déblaiement)			
2) Garanties facultatives après réception (article 5)			
a. bon fonctionnement	1 753 525 EUR	20%	mini. 2 156 EUR maxi. 21 559 EUR
b. dommages aux existants (autres que ceux totalement incorporés dans l'ouvrage neuf en deviennent techniquement indivisible)	438 380 EUR	20%	mini. 2 156 EUR maxi. 21 559 EUR
c. dommages immatériels	438 380 EUR	20%	mini. 2 156 EUR maxi. 21 559 EUR
d. frais de déblaiement	175 350 EUR	20%	mini. 2 156 EUR maxi. 21 559 EUR

 (1) Les niveaux, minima et maxima de franchises sont **DOUBLES** lorsque l'assuré confie les travaux à un sous-traitant non assuré le jour du sinistre.

(2) Une seule franchise pour un même sinistre

Assureur : Covéa Risks

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 168 452 216 Euros • Entreprise régie par le code des Assurances • RCS NANTERRE 378716419

• N° de TVA Intracommunautaire FR 08 375 716 419 • Code APE 6512 Z

Siège social : 19-21 allées de l'Europe • 92110 CLICHY

Contrat présenté par : MAAF Assurances S.A.

Société anonyme au capital de 160 000 000 € • R.C.S. NORD 542 073 580 • N° de TVA Intracommunautaire FR 38 542 073 580 • Code APE 6512 Z

• Entreprise régie par le code des assurances • Siège soc B : Chébar - 79180 Crauay